

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

Service Aménagement des Territoires

**3LAND**  
**ADDITIF 2018 A LA CONVENTION DE PLANIFICATION 2016 2020**

Résumé : Dans le cadre de l'aménagement du projet 3Land, il est proposé :

- d'approuver la participation du Département du Haut-Rhin, au titre de l'année 2018, pour un montant de 9 000 € et d'en autoriser le versement à l'Eurodistrict Trinational de Bâle,
- d'approuver l'additif à la convention de planification 2016-2020 au titre de 2018, et d'autoriser la Présidente à le signer.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme lors de sa réunion du 19 janvier 2018.

Le Département du Haut-Rhin est partenaire du projet 3Land qui porte sur l'aménagement d'un nouveau quartier urbain de près de 180 hectares, sur les rives du Rhin, à cheval sur les communes de Huningue, de Weil-Am-Rhein et du canton de Bâle Ville.

Une première convention de planification relative à la coopération pour le futur développement du quartier 3Land, avait été signée le 25 septembre 2012, associant le canton de Bâle Ville, les communes de Huningue, de Weil-Am-Rhein, la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et le Département du Haut-Rhin, pour la période 2013-2014 et a été prolongée sur l'année 2015. Elle a donné lieu à la validation d'un masterplan trinational, à la réalisation d'études relatives à la création de deux ponts sur le Rhin et à la mise en place d'une stratégie de communication trinationale en faveur du projet 3Land.

Afin de poursuivre la conduite du projet 3Land, une seconde convention, couvrant la période 2016-2020, a été signée en mai 2016. La Commission Permanente du Conseil départemental l'a approuvée lors de sa séance du 22 avril 2016.

Cette convention de planification fixe les objectifs de travail commun entre les partenaires avec notamment :

- le lancement d'études de mobilité et de transport à l'échelle du 3Land afin d'élaborer un concept trinational de transport sur le périmètre du projet,
- le lancement d'un concours de projets pour la réalisation de la passerelle portuaire et du pont sur le Rhin,
- la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages et sur les usages de trois parcelles pilotes.

Pour la réalisation de ces objectifs, un premier budget avait été établi pour la période 2016-2017 et devait être complété par avenant pour la période 2018-2020, afin de s'adapter aux besoins du projet en terme d'avancement des études.

Pour la période 2016-2017, le budget s'établissait à 480 000 € répartis de la manière suivante :

- 120 000 € pour la France répartis comme suit : 50 000 € pour la commune de Huningue, 50 000 € pour Saint-Louis Agglomération et 20 000 € pour le Département du Haut-Rhin (à savoir, 10 000 € en 2016 accordés par délibération de la Commission Permanente du 22 avril 2016 et 10 000 € en 2017 accordés par délibération de la Commission Permanente du 9 juin 2017),
- 120 000 € pour l'Allemagne répartis comme suit : 90 000 € pour la commune de Weil-am-Rhein et 30 000 € pour le Landkreis Lörrach,
- 240 000 € pour le canton de Bâle Ville.

L'Eurodistrict Trinational de Bâle en charge du suivi administratif du projet 3Land a adressé au Département du Haut-Rhin l'additif à la convention de planification 2016 - 2020 pour l'année 2018.

Les mesures prévues pour 2018 portent sur :

- la poursuite de l'accompagnement du projet 3Land par l'ETB,
- la préparation d'une étude d'opportunités concernant le pont sur le Rhin,
- la réalisation d'une brochure présentant le catalogue de critères et d'un label 3Land,
- l'évaluation Rheinpark et Dreiländereck,
- l'élaboration d'un concept de communication,
- la réalisation d'un voyage d'étude.

Le financement des mesures 2018 s'élève à 216 000 € répartis de la manière suivante :

- 54 000 € côté français dont 22 500 € pour Huningue, 22 500 € pour Saint-Louis Agglomération et 9 000 € pour le Département du Haut-Rhin,
- 54 000 € côté allemand dont 40 500 € pour Weil-am-Rhein et 13 500 € pour le Landkreis de Lörrach,
- 108 000 € côté suisse pour le canton de Bâle Ville.

Ces montants sont précisés dans le tableau de synthèse du budget 2018 du projet 3Land, ci-joint. Ces montants respectent la même clé de répartition que celle appliquée pour les années 2016 et 2017, telle que fixée par la convention signée en mai 2016.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver, dans le cadre de l'aménagement du projet 3Land, la participation du Département du Haut-Rhin, au titre de l'année 2018, pour un montant de 9 000 €, tel que prévu dans le tableau de synthèse du budget 2018 du projet 3Land ci-joint, et d'en autoriser le versement à l'Eurodistrict Trinational de Bâle. Cette subvention sera versée en une seule fois dès réception de l'appel de fonds,
- d'approuver le projet d'additif à la convention de planification 3Land 2016 – 2020 pour l'année 2018, ci-joint, et de m'autoriser à le signer,
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 204, fonction 71, nature 20421, programme F215 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT